



DEMANDE

AUTORISATION DE VOIRIE

(occupation du domaine public)

Références :

Code Général des Collectivités Territoriales L2212 – 1 et 2

Règlement municipal de voirie des 18 juin et 22 octobre 2003 mis à jour le 22 janvier 2018

Nom et adresse du demandeur :

Adresse mail :

@

N° de téléphone :

N° de siret :

Objet et adresse des travaux :

(Si travaux réalisés dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme merci d'en préciser le numéro et le nom du demandeur.)

Adresse emplacement :

Nature de la demande d'occupation :

Grue

Benne

Echafaudage

Véhicule

Autre (précisez) :

Date des travaux : du / / au / /

Linéaire de voirie objet de la présente demande :

..... mètres

.....

(chiffres et lettres)

Cette autorisation sera délivrée à la condition que le pétitionnaire se soit acquitté des droits correspondants à la précédente autorisation (le cas échéant).

Le Pétitionnaire certifie exactes les informations portées sur la présente fiche et s'engage à faire part sans délai de toute modification survenue lors des travaux à l'égard de ses déclarations.

Date :

Signature :

Cachet :